Ecrit par Echo du Mardi le 5 mai 2020

Le plan d’actions du BTP pour réussir et conforter la reprise d’activité



Hors des secteurs et activités dits essentiels, le Bâtiment et les Travaux Publics ont été les premières branches à s’organiser pour faire face à la crise sanitaire en s’appuyant sur le guide de l’OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics pour la santé et la sécurité au travail) et sur la circulaire ministérielle du 4 avril dernier. En Auvergne-Rhône-Alpes, par exemple, les chantiers reprennent progressivement. Il est désormais essentiel de lever les derniers freins logistiques et de rechercher des solutions économiques favorables à une reprise plus durable.

Mise au point des protocoles sanitaires

Depuis plusieurs semaines, la reprise s’organise. Le guide de l’OPPBTP a permis de mettre au point les protocoles sanitaires nécessaires à la réouverture en sécurité des chantiers et la concertation entre la maitrise d’ouvrage, la maitrise d’œuvre et les entreprises pour permettre de relancer progressivement l’activité. Cependant, des freins à une reprise plus large subsistent.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 mai 2020

Lever les derniers freins logistiques sur l'amont et l'aval de la filière

D'un point de vue logistique, l'approvisionnement en masques demeure encore problématique même si la situation s'améliore grâce à la mobilisation de l'outil de production local et à des initiatives comme celle du Conseil Régional avec une dotation de 100 000 masques destinée aux entreprises du BTP de moins de 20 salariés. Les lieux de distribution seront les Fédérations Départementales du BTP, les Capeb (Confédération de l'artisanat et ds petites entreprises du bâtiment, syndicat patronal) départementales et la Fédération Régionale des Travaux Publics. L'approvisionnement, les raccordements provisoires de chantiers, l'ouverture des déchetteries restent également des points sur lesquels la filière se mobilise.

Renforcer la concertation et la solidarité économique

Les organisations professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics appellent également à la solidarité de la maitrise d'ouvrage pour faire face aux surcoûts de chantiers liés aux nouvelles contraintes imposées par la crise sanitaire. Devant être chiffrées au cas par cas, ces augmentations correspondant au respect des nouvelles préconisations sanitaires et à la réorganisation des chantiers (distanciation sociale, nettoyage des bases vie, achat de masques, de gants, rotations des camionnettes et VUL (Véhicule utilitaire léger), mobilisation supplémentaire de personnels, prolongation des frais financiers, baisse de la productivité, etc.). Les entreprises ne pourront pas les absorber seules. Il est indispensable de renforcer cette solidarité, dont font preuve nombre de maitres d'ouvrage depuis la période de confinement, à l'image notamment de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a annoncé une enveloppe de 15M€ dédiée aux surcoûts sanitaires de ses chantiers en cours.

Soutenir la commande publique locale

Enfin, concernant les freins administratifs, deux modifications de l'ordonnance qui prévoyait un gel des autorisations d'urbanisme à l'issue de la période de confinement ont été obtenues ; mais cette évolution demeurerait insuffisante si aucune consigne n'était donnée aux services instructeurs en vue d'accélérer les délais d'instruction. La situation appelle également à la levée des arrêtés municipaux interdisant les travaux pendant la période de confinement, comme il en est apparu dans notre région. Les Organisations Professionnelles appellent au soutien des EPCI et des collectivités et à la bienveillance des citoyens afin d'éviter un retard qui pénaliserait la reprise d'activité et l'emploi local.

Crainte de l'essoufflement de la commande publique

La crainte d'un essoufflement de la commande publique locale est en effet bien réelle et pourrait se produire au plus mauvais moment. Il est nécessaire de lancer de nouveaux projets pour éviter un « trou d'air », dès la fin de l'été, qui pourrait avoir de lourdes conséquences sur la santé économique de la

Ecrit par Echo du Mardi le 5 mai 2020

filière. De ce fait, les organisations professionnelles souhaitent que dans les communes qui ont pu élire l'ensemble de leurs conseillers municipaux, l'installation et le fonctionnement des nouveaux Conseils (élection du Maire, désignation des commissions d'appels d'offre et travaux notamment, élection des délégués communautaires) puissent très rapidement être engagés afin de permettre les décisions de travaux nécessaires aux équipements publics. Dans le même objectif, une réflexion doit rapidement s'ouvrir sur le soutien de l'Etat à l'investissement des collectivités locales.

Réactiver la commande privée

La sécurité est une priorité pour les organisations professionnelles et les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics. Celles qui le pouvaient ont pris les mesures urgentes et spécifiques pour assurer les conditions sanitaires nécessaires à la reprise des travaux. Les organisations professionnelles demandent donc aux particuliers qui ne sont pas à risques et aux entreprises d'ouvrir leur porte aux artisans et entreprises du BTP afin qu'ils terminent les travaux initiés ou qu'ils en engagent d'autres… Il en va de la santé économique du BTP et de ses emplois.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !